

## > Parution du décret portant évolution de l'Institut Mines-Télécom au Journal officiel du 16 novembre 2016

4 ans après le premier texte portant création de l'Institut Mines-Télécom, un nouveau décret élargit son périmètre et va lui permettre de mieux exprimer l'identité et la stratégie communes de ses Écoles sous tutelle du Ministère de l'Économie et des Finances. Cinq Écoles des Mines et une École Télécom filiale deviennent écoles internes de l'EPSCP Mines-Télécom et deux Écoles Mines-Télécom sont créées par fusions. L'autonomie des Écoles est renforcée dans le cadre du grand établissement afin de conforter leur agilité opérationnelle et d'articuler leur appartenance à l'IMT avec une participation active aux dynamiques universitaires de site.

### Un cadre législatif propice à un nouvel élan

Le nouveau décret offre un socle pour placer l'Institut et ses Écoles dans une trajectoire de développement dont la création de deux nouvelles écoles issues de fusions internes en est l'illustration première.

Dans un environnement d'enseignement supérieur et de recherche marqué par une compétition accrue et d'importantes évolutions, l'organisation instaurée par le décret offre un cadre robuste pour mettre les Écoles en mesure de valoriser leur identité, de poursuivre leurs missions, d'innover, de gagner en attractivité et de saisir de nouvelles opportunités dans le cadre d'une stratégie d'ensemble en cours de définition.

Pour Philippe Jamet, directeur général de l'IMT :

*« Ainsi rassemblées autour d'une marque commune renouvée qui incarne l'innovation et l'excellence académique au service de la compétitivité des entreprises, les écoles de l'Institut Mines-Télécom vont jouer un rôle déterminant dans la construction des compétences et des savoir-faire pour la société et l'économie du futur »*



### Un positionnement au carrefour de l'industrie, de l'écologie, de l'énergie et du numérique.

Historiquement positionnées sur les thématiques du numérique, des technologies industrielles, des matériaux, de l'environnement et de l'énergie, les Écoles des Mines et des Télécom allient leurs compétences pour répondre aux grandes transitions socio-économiques du XXIème siècle impliquant notamment le numérique, l'écologie et l'énergie. Aujourd'hui, la création par décret de 2 nouvelles écoles : IMT Atlantique et IMT Lille-Douai, issues des fusions Mines Nantes/Télécom Bretagne d'une part et Mines Douai/Télécom Lille d'autre part, incarne ce positionnement original et visionnaire.

**Le premier institut national de sciences et technologies en termes de formations, de recherche partenariale ainsi que de soutien au développement économique, à l'entrepreneuriat et à l'innovation.**

Fort de 13700 étudiants dont 9100 ingénieurs, 1100 étudiants managers et 1650 doctorants, l'IMT diplôme à lui seul 7% des ingénieurs français et 15% des ingénieurs français formés par la voie de l'apprentissage.

Leader en matière de recherche partenariale de par les liens étroits entre ses Écoles et les entreprises, il héberge les 2 plus importants instituts Carnot académiques (M.I.N.E.S et Télécom & Société numérique).

Historiquement pionnier de l'accompagnement à la création d'entreprises avec des incubateurs opérationnels depuis plus de 20 ans, l'IMT est, avec ses Écoles, à l'origine chaque année d'une centaine de créations d'entreprises.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033389750>

**À propos de l'Institut Mines-Télécom [www.mines-telecom.fr](http://www.mines-telecom.fr)**

L'Institut Mines-Télécom est un établissement public dédié à l'enseignement supérieur et la recherche pour l'innovation, dans les domaines de l'ingénierie et du numérique. À l'écoute permanente du monde économique, il conjugue une forte légitimité académique et scientifique, une proximité concrète avec les entreprises et un positionnement unique sur 3 transformations majeures du XXI<sup>e</sup> siècle : Numérique, Énergétique et Écologique, Industrielle. Ses activités formation et recherche pour l'innovation se déploient au sein des grandes écoles Mines et Télécom sous tutelle du ministre en charge de l'Industrie et des communications électroniques. L'Institut Mines-Télécom est membre fondateur de l'Alliance Industrie du Futur. Il entretient des relations étroites avec le monde économique et dispose de deux Instituts Carnot. Chaque année une centaine de start-up sortent de ses incubateurs.

**Contacts presse**

**Agence OXYGEN**

Tatiana Grafeuil / Monique Kindrebeogo  
+33 (0)1 41 11 37 89 / +33 (0)1 41 11 23 99  
[tgrafeuil@oxygen-rp.com](mailto:tgrafeuil@oxygen-rp.com) / [monique@oxygen-rp.com](mailto:monique@oxygen-rp.com)

**Institut Mines-Télécom**

Jérôme Vauselle  
+33 (0)1 45 81 75 05  
[jerome.vauselle@mines-telecom.fr](mailto:jerome.vauselle@mines-telecom.fr)